



L'INFORMATEUR SYNDICAL

Le 11 juin 2025

Rapport de l'exécutif du 30 mai 2025

Rapport du chef délégué

Depuis notre dernier rapport, quatre nouveaux griefs ont été déposés, en plus des dossiers déjà en cours. Plusieurs situations sont également en développement dans l'usine (relève, continu, problème avec le gestionnaire).

Encore une fois, la grogne persiste dans l'usine. La relève récemment implantée par la compagnie, bien que conforme à la convention collective, continue de provoquer beaucoup de mécontentement parmi les membres.

Malheureusement, le climat toxique au niveau de la gestion persiste. Nous espérons que la situation évoluera positivement, mais pour l'instant, peu de changements concrets sont observés.

De plus, une nouvelle directive de Maxime Boucher limite désormais les communications aux coordonnateurs uniquement, excluant tout contact direct avec les gestionnaires de plancher. Ce changement risquerait de provoquer des délais supplémentaires dans le traitement des dossiers. Cependant, soyez assurés que nous continuerons de défendre vos intérêts avec détermination.

Rapport du directeur en santé et sécurité

Michel Béland présentera dorénavant les chiffres des dossiers CNESST ainsi que des assurances à court et long terme aux deux mois, afin de mieux suivre la situation.

Un problème récurrent demeure : la présence de corps étrangers dans les produits finis (roches, morceaux de métal, cartons), ce qui entraîne des plaintes de la clientèle. Malgré la pression de la direction pour baisser les standards d'enquête, Michel a refusé cette proposition, soulignant la nécessité de maintenir des normes élevées pour la sécurité.

Concernant le réseau ferroviaire de l'usine, bien que des travaux majeurs aient été effectués, des déraillements occasionnels continuent de survenir. Nous mettons une pression constante sur l'employeur afin d'obtenir des équipements plus sûrs.

Au four 439, une légère détonation a eu lieu à l'allumage, mais le four de décontamination a fonctionné comme prévu. L'enquête a révélé qu'il n'y avait pas de problème majeur.

Enfin, au laboratoire, au petit four 423, une flamme a été détectée, nécessitant l'intervention du service d'incendie de l'usine. Heureusement, il n'y a eu aucun blessé ni dommage, mais une enquête est en cours pour déterminer la cause exacte de l'incident.

Recto-Verso



SYNDICAT NATIONAL DES PRODUITS CHIMIQUES DE VALLEYFIELD
350, boul. Mgr Langlois; Salaberry-de-Valleyfield (Québec) J6S 0A6

Téléphone : 450 377-7823 • Site web : www.snpcv.com • Courriel : snpcv@gd-ots.com



Rapport du trésorier

Les finances du syndicat sont en bonne santé. Le problème concernant le changement des signataires sur les chèques a été résolu. Marc-André Joannette, ancien trésorier, a présenté les derniers bilans financiers, validés et approuvés par les vérificateurs. Des élections vont être organisées prochainement pour élire trois nouveaux vérificateurs.

Rapport du président

Steve, bien qu’il soit libéré à temps partiel, continue de travailler occasionnellement sur la ligne et est désormais plus accessible pour les membres. Toutefois, lorsqu’il agit en tant que chef de bâtiment, il ne peut pas gérer les dossiers au bureau. Pour un suivi efficace, les membres doivent se rendre au bureau syndical, où des personnes libérées à temps plein (telles que le chef délégué ou le directeur en santé et sécurité) sont disponibles pour les accompagner.

Des points ont été soulevés concernant la détérioration des relations entre employés et gestionnaires dans certains bâtiments. Ce climat de tension devient de plus en plus préjudiciable à la motivation des travailleurs.

Une déclaration inquiétante a été rapportée : un directeur de la haute direction aurait affirmé que les chefs, étant payés à leur juste valeur, devaient livrer les résultats attendus, sinon ils devenaient une « perte d’argent » et étaient inutiles. Une déclaration qui souligne le mépris de certains gestionnaires pour le travail quotidien des employés.

Rapport du directeur à la mobilisation

Maxime Tremblay travaille d’arrache-pied pour organiser un « beach party syndical » mémorable le 5 juillet au Sablon, à Saint-Polycarpe. Il met tout en œuvre pour réunir un maximum de participants et offrir une journée de fun, avec des prix de présence, de la bonne bouffe et beaucoup de plaisir.

Jean-Sébastien Lalonde appuie Maxime dans ses efforts, tandis que Julie Benoit, fidèle à ses habitudes, prend en charge les billets et les affiches de l’événement.

Maxime et Jean-Sébastien sont également en train de préparer les premières idées pour célébrer les 60 ans du syndicat en juin 2026. Nous vous tiendrons informés dès que le programme sera prêt.



Le comité exécutif s’est présenté également au congrès du Conseil central de la Montérégie, qui s’est tenu du 3 au 6 juin 2025. Ce congrès fut l’occasion de défendre les intérêts des membres et de travailler sur des sujets clés pour notre avenir commun.

Nous espérons vous voir en grand nombre lors des événements à venir, et notamment lors de notre fête syndicale du 5 juillet.

Restons unis, solidaires et déterminés.

Syndicalement,
Le comité exécutif